

Pourquoi étudier le Concile Vatican II ?

Publié le 1 juillet 2013
R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)
4 minutes

Pourquoi étudier le Concile Vatican II et ses suites aujourd'hui ?

Tous s'accordent pour reconnaître en ce concile un grand moment de la vie de l'Eglise catholique. Mais si certains l'ont considéré comme une « nouvelle Pentecôte », un « printemps pour l'Eglise », d'autres y ont vu, en s'en réjouissant ou en s'en inquiétant, une « révolution en tiare et en chape », « 1789 dans l'Eglise », ou encore « la troisième guerre mondiale » du XXe siècle.

Moment de rupture avec la doctrine bimillénaire de l'Eglise catholique ou énième développement d'une vie authentique de l'Eglise qui se déploie dans une continuité qu'il faut apprendre à lire sous les contradictions apparentes ?

Tous les papes depuis Paul VI jusqu'à Benoît XVI s'en sont inspirés pour justifier leur magistère et les réformes qu'ils ont accomplies dans la liturgie, le catéchisme, la doctrine sociale de l'Eglise, les rapports avec le monde moderne et ses conceptions philosophiques. Le nouveau pape François a inauguré son pontificat en se référant explicitement aux grandes orientations adoptées depuis ce même concile.

Par ailleurs, hors de l'Eglise, tous s'accordent pour constater le tournant décisif qu'a opéré l'Eglise catholique avec ce concile œcuménique, en admettant des conceptions qu'elle avait condamnées jusque-là.

Qu'en est-il ?

La bibliographie sur le Concile est imposante. Les mémoires de beaucoup de ses protagonistes ont été progressivement publiés : ils sont éclairants sur les intentions de ses participants, les stratégies adoptées par les uns et par les autres pour obtenir telle ou telle victoire au moment du vote des textes. Bien des analyses ont été publiées sur la question mais des synthèses sont encore souhaitables.

Enfin, **les discussions doctrinales** qui se sont récemment tenues entre des représentants du Saint-Siège et des membres de la FSSPX ont permis de mesurer l'étendue des divergences qui séparent les tenants de la doctrine officielle de l'Eglise et les défenseurs de la doctrine catholique de toujours. Pour toutes ces raisons et parce que l'on célèbre depuis 2012 et jusqu'à 2015 le cinquantième anniversaire des quatre sessions du concile qui se sont succédé de 1962 à 1965, il n'apparaît pas superflu d'ouvrir un site dédié à la découverte des événements du concile Vatican II, aux hommes qui l'ont fait, aux textes officiels qui y ont été publiés, aux conséquences qui en découlent, pour mieux comprendre les enjeux du débat doctrinal que le concile Vatican a suscité et suscite encore aujourd'hui.

L'intention qui motive les différents rédacteurs des études proposées est à la fois de rendre accessible le sens des textes conciliaires et d'examiner les textes du magistère officiel qui en sont issus, les actes pontificaux qui revendiquent leur filiation avec les principes énoncés ou posés au Concile, tout en rappelant l'enseignement bimillénaire de l'Eglise sur les sujets abordés. Comme il s'agit d'un domaine qui touche à la foi catholique et au dépôt révélé, au magistère de l'Eglise, le site se veut accessible à tout lecteur de bonne volonté, désireux d'abord de connaître la vérité des faits, le contenu des textes et ainsi l'éclairer sur leur sens et leur portée, à la lumière de la théologie catholique.

Ce site se trouve sous la responsabilité de l'abbé Régis de Cacqueray, Supérieur du district de France de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X.

Abbé Régis de CACQUERAY, Supérieur du District de France

Source : Vatican II en question du 01/07/13